Pour les Anciens Prisonniers de guerre

L'effort accompli par la Commission Interministérielle

Si l'on en juge par les communiqués insérés dans la grande presse, il est peu d'organisme administratif aussi actif que la Commission interministérielle des anciens prisonniers de guerre, otages de représailles et prisonniers politiques. Aussi sommes-nous certain de répondre à la légitime curiosité de nos lecteurs, en leur donnant toutes précisions nécessaires sur l'origine de cette Commission, l'historique de ses travaux et le bilan des résultats profitables et heureux qu'elle a obtenus.

Créée par décret du 15 juillet 1921, sur l'initiative de M. Loucheur, la présidence en fut confiée au dévoué M. Léon Pasqual, alors député, aujourd'hui sénateur du Nord, et que les anciens prisonniers de guerre appellent si justement le « Père des Prisonniers ».

La Commission mettait aussitôt à l'ouvrage et nous allons résumer, avec le regret de ne pouvoir tout citer, l'œuvre absolument remarquable qu'elle a accomplie.

Elle a, d'abord, obtenu des Chambres le vote de la loi du 28 février 1923, permettant aux prisonniers de guerre décédés dans les geôles allemandes de bénéficier de la loi du 2 juillet 1915 et de donner à leurs proches la suprême fierté de voir mentionner sur les actes funèbres que ces héros étaient bien, eux aussi, « Morts pour la France ». Cette mesure a eu, en outre, un effet plus concret : habiliter leurs enfants à prétendre intégralement aux dispositions prises par la Nation reconnaissante en faveur de ses pupilles.

A la suite de nombreuses et inlassables interventions aux tribunes de la Chambre et de la Presse, de MM. Léon Pasqual, Poittevin, le colonel Girod, l'amiral Guepratte, Marchais, Jade, etc...) la Commission a eu la satisfaction d'obtenir la réouverture du court délai imparti par le décret du 28 septembre 1920 pour le dépôt des demandes de rapatriement gratuit des corps des anciens prisonniers de guerre.

Peu après, sa pressante intervention auprès des Pouvoirs Publics valait aux anciens prisonniers de guerre le droit, fixé par l'article 8 de la loi du 20 juillet 1922, (amendement Pasqual), de porter la « Médaille interalliée de la Victoire ».

Après avoir assuré le succès des revendications morales des prisonniers de guerre, revendications que ceux-ci placent au premier plan, la Commission interministérielle s'est préoccupée de faire aboutir certaines revendications matérielles.

C'est à elle que nos sympathiques captifs doivent le remboursement au pair des monnaies étrangères de mauvaise qualité dont ils étaient détenteurs au moment de leur rapatriement ; la restitution des valeurs et objets personnels par eux déposés dans les camps allemands au cours de leur long et douloureux internement ; la révision de l'article 3 de la loi du 31 mars 1919, grâce à laquelle le point de départ légal de la pension d'invalidité a été fixé à l'expiration du délai de 3 mois dont l'origine est la date de sortie de la formation sanitaire ennemie.

Tout récemment, elle vient de mettre au point un texte relatif à l'indemnité de vivres et d'entretien, et donnant une solution à la question la plus importante et la plus complexe de toutes, celles qui lui ont été soumises jusqu'à ce jour.

Mais ses efforts en faveur des prisonniers politiques, des otages et des victimes civiles n'étaient pas moindres que ceux tendant à adoucir le sort des valeureux combattants qu'un destin implacable avait arrachés de la lutte et retenus de longues années loin de la mère Patrie.

Grâce à ses démarches renouvelées, la Commission interministérielle a, d'autre part, amené le Ministre des Pensions à lui promettre que les corps des 26 otages inhumés dans la froide terre ennemie seraient prochainement ramenés, ainsi que les restes sacrés des prisonniers politiques, dans la commune où ces braves avaient vu le jour et où, bercés par les mille bruits familiers, ils dormiront en paix, dans la douce terre natale, parmi les leurs, entourés de la vénération publique.

La bienveillance si autorisée des Ministres qualifiés a été également acquise par elle aux groupements des prisonniers politiques, dont les adhérents peuvent prétendre aujourd'hui à la consécration officielle de leur dévouement et des services héroïquement rendus à la Patrie.

C'est ainsi qu'un décret, en date du 1er avril 1923, intervenu sur les instances de la Commission interministérielle, permit de décerner, dans le délai d'un an, la Médaille de la Reconnaissance Française, sans fixation de temps mais avant l'armistice, en Alsace-Lorraine, tribut bien dû aux victimes de leur foi en les destinées de la France victorieuse. Les mêmes dispositions furent appliquées, sans distinction de région, à tous ceux qui pendant la lutte commune risquèrent leur vie pour contribuer avec éclat au succès des armées alliées.

La Commission interministérielle ne pouvait oublier les sacrifices noblement consentis par les victimes de la barbarie allemande ; elle leur a fait accorder, par décret du 12 avril 1922, le droit au port de la Médaille des Victimes de l'Invasion jusque là réservé aux otages, aux déportés et aux personnes condamnées à un travail forcé.

La Commission interministérielle ne s'en est pas tenue à ces brillants résultats. Elle a mis parallèlement à l'étude de nombreuses questions soulevées par la captivité des victimes de guerre en cause. C'est ainsi qu'en ne se référant qu'aux revendications matérielles, nous relevons la préparation d'un texte de loi allouant une indemnité forfaitaire de 100 francs pour chaque mois de déportation ou d'emprisonnement aux otages pris en représailles les 1er novembre 1916 et 1er janvier 1918, et aux prisonniers politiques condamnés par les organismes militaires en raison des services rendus par eux aux armées et aux prisonniers alliés.

Après avoir réalisé l'œuvre exposée ci-dessus et dont il est difficile d'apprécier pleinement les difficultés et les fruits, la Commission Interministérielle n'a cependant pas épuisé le lourd programme qu'elle s'est assigné, mais les gains ainsi réalisés sont garants du succès de ses constants efforts, de son inlassable labeur.

Nous retenons, parmi les graves problèmes qui sollicitent son activité :

La réparation des erreurs commises en matière de décorations à l'égard des prisonniers de guerre ; l'assimilation de l'évasion à un fait exceptionnel justifiant la Croix de la Légion d'Honneur, ou la Médaille militaire, ainsi que le droit à une médaille spéciale ; la Médaille des Victimes Civiles de l'Invasion à certaines catégories de prisonniers civils ignorées jusqu'ici ; la Médaille de la Reconnaissance Française aux prisonniers politiques, auxquels cette distinction n'a pu être conférée par suite de la suppression de la Commission compétente intervenue avant l'achèvement de l'étude de tous les dossiers dont elle avait été saisie ; le remboursement de la perte au change subie par nos internés en Suisse, par suite de la conversion de leurs avoirs-marks au-dessous du pair ; enfin et surtout, l'élaboration d'un statut définitif du prisonnier de guerre faisant table rase des antiques règlements toujours en vigueur.

Telle est l'œuvre, réellement immense, qu'a déjà accomplie la Commission Interministérielle, ou *qu'elle envisage pour un avenir prochain.*

Pour écrasante que soit cette tâche, elle n'est cependant pas au-dessus du généreux dévouement de ses membres qui se dépensent sans compter pour assurer dans le moindre délai la réalisation complète de son vaste programme.

Ce programme lui a du reste été tracé par son éminent président, M. Léon Pasqual, héros incomparable de la cause de nos prisonniers.

Militant audacieux de la première heure, idéaliste agissant et réaliste sûr puissant, adversaire irréductible de l'erreur et apôtre ardent de la vérité, Léon Pasqual a su communiquer à la Commission Interministérielle l'amour ardent des victimes des camps allemands dont son cœur est si fortement imprégné.

Au surplus, l'impulsion irrésistible donnée à la Commission par son président, est puissamment secondée par la haute bienveillance et l'affectueuse sollicitude de M. Jourdain, ministre des Pensions, au département duquel elle est actuellement rattachée.

Placée au centre même du milieu administratif où viennent aboutir toutes les revendications des victimes de la guerre, en liaison étroite avec les services appliquant les règlements qui régissent la matière, ou préparant les textes de la législation future, la Commission Interministérielle se trouve sur un terrain particulièrement favorable pour mener à bien les travaux qui lui ont été confiés.

Si sa tâche est rendue ainsi relativement facile, elle le doit à M. le Ministre des Pensions et à M. Léon Pasqual qui consacrent le meilleur de leur cœur au triomphe de la cause de tous les prisonniers de guerre, civils, politiques et otages.

Georges **CASTELLIER.**

En faveur de la natalité

DES FÊTES DE LA FAMILLE DANS LES COMMUNES DU NORD

La Commission départementale de la Mutualité s'est réunie hier matin à la Préfecture du Nord sous la présidence de M. F. Leroy, secrétaire général. La Commission a étudié la dernière proposition ministérielle suivant laquelle on devrait créer dans chaque commune du département une fête de la famille pour encourager les familles nombreuses.

Cette fête aurait lieu chaque année le dernier dimanche de mai.

Au cours de la réunion on décida de demander à tous les maires du département, d'organiser une grande fête au cours de laquelle seraient solennellement distribuées des récompenses aux mères de familles nombreuses.

CONGRES A LILLE DES FONCTIONNAIRES DES RÉGIONS LIBÉRÉES

La Fédération Nationale des fonctionnaires auxiliaires et temporaires de l'Etat « *Anciens Combattants », dont le siège est à Lille,* doit se réunir en congrès le dimanche 9 mai courant au Bar Hôtel Continental, Place de la Gare.

Les délégations comportent exclusivement des fonctionnaires auxiliaires temporaires des Régions libérées.

IMPORTANTE RÉUNION DES AGRICULTEURS DU NORD

Mercredi, à 11 heures, à l'Hôtel Maréchal, à Lille, les Agriculteurs du Nord ont tenu leur réunion mensuelle sous la présidence de M. G. Macarez.

Les livraisons de potasse. — On adopte le vœu du Comice Agricole de Cambrai, s'élevant contre les retards des livraisons de potasse, et demandant que l'exportation ne soit autorisée qu'après satisfaction des besoins intérieurs.

La contribution volontaire. — Aux applaudissements de l'assemblée, M. G. Macarez affirme que les agriculteurs feront le nécessaire pour être largement représentés dans les Comités d'arrondissement qui vont se fonder en faveur de la contribution volontaire.

La transmission de l'aptitude laitière par l'intermédiaire du taureau. — Une conférence sur ce sujet est faite par M. André Leroy, Chef des travaux de zootechnie à l'Institut National Agronomique.

Des explications données, il résulte que dans le choix d'un taureau il faut tenir compte de deux règles : 1°. Rechercher un animal dont les sœurs sont de bonnes beurrières ; 2°. Examiner aussi l'ascendance de la bête au point de vue capacité laitière et beurrière.

M. Collette, distillateur, fit ensuite son habituelle conférence sur le régime de l'alcool, s'élevant contre les privilèges du Midi.

GROS LOTS

VILLE DE PARIS 1875

Le numéro 163.769 est remboursé par 100.000 fr.
Le numéro 78.656 est remboursé par 50.000 fr.
Les trois numéros suivants sont remboursés chacun par 10.000 fr. : 42.568 — 94.334 — 242.253.
Les quatre numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 49.798 — 111.469 — 113.787 — 334.830.

VILLE DE PARIS 1912

Le numéro 229.525 est remboursé par 50.000 fr.
Le numéro 86.187 est remboursé par 10.000 fr.
Cinq numéros sont remboursés chacun par 1.000 francs.
81 numéros sont remboursés par 500 francs.

FONCIERES 1879

Le numéro 735.310 est remboursé par 100.000 fr.
Le numéro 1.600.241 est remboursé par 100.000 fr.
Le numéro 744.498 est remboursé par 25.000 fr.
Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 10.000 fr. : 374.246 — 1.271.545.
Les cinq numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 166.702 — 246.564 — 492.171 — 846.151 — 1.323.864.

FONCIERES 1886

Le numéro 243.566 est remboursé par 100.000 fr.
Le numéro 703.582 est remboursé par 25.000 fr.
Les six numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 5.360 — 58.065 — 513.376 — 554.463 — 864.433 — 885.675.

FONCIERES 1913 à 1/2

Le numéro 154.528 est remboursé par 100.000 fr.
Le numéro 277.865 est remboursé par 25.000 fr.
Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 105.895 — 419.764.

FONCIERES 1909

Le numéro 274.724 est remboursé par 50.000 fr.
Le numéro 572.622 est remboursé par 10.000 fr.

La Journée Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES DERNIERS RÉSULTATS DU 2 MAI

A l'U.S.O. de Douai. — Dimanche dernier, l'équipe première des Cheminots de Douai a battu la seconde du Stade Béthunois par 2 buts à 1.

LES RENCONTRES DU 9 MAI

LA GANTOISE—OLYMPIQUE LILLOIS

« La Gantoise » qui vient encore d'affirmer sa valeur, en battant le Standard de Liège, par 2 à 1, dimanche dernier en championnat, fera dimanche, le déplacement de Lille.

C'est une très grande équipe qui, la dernière fois qu'elle fit le déplacement de Lille, se mesura avec l'O.L. en un bon jour, qui lui infligea une défaite.

Aussi, ses dirigeants ont-ils donné leur agrément à un déplacement Avenue de Dunkerque, après s'être assurés que tous les équipiers premiers seront du voyage et notamment, les internationaux : Célle, gardien de but ; Boesmann, demi ; Despac, centre-avant.

« La Gantoise », cette année, se glorifie d'avoir mis en échec les champions de Belgique « Le Beerschot » 3 à 3 et d'avoir battu l'Union Saint-Gilloise, l'Antwerp et Anderlecht par le même score 2 à 0. Verviers et l'Ilieur, par des scores beaucoup plus imposant : 6 à 1 et 7 à 0.

L'Olympique Lillois qui n'a pas été heureux dimanche dernier à Paris, voudra devant ses supporters, se réhabiliter.

L'Olympique Lillois n'a remporté qu'une défaite à Lille depuis le 16 février. Il ne voudra pas ternir son beau score par une défaite, car ce sera probablement le dernier match de la saison pour les Olympiens Lillois qui ont tenté et réussi de gros efforts au cours de la saison qui se termine actuellement

LE RED-STAR A SAINT-POL

Ainsi que nous en avons déjà parlé dans un précédent numéro, c'est dimanche prochain 9 mai, que cette célèbre équipe viendra donner sur le terrain de la Cavée, à 16 heures, un match de propagande. Elle se mesurera avec la 1A de l'Union Sportive St-Poloise C'est grâce aux démarches de M. Courquin, capitaine de l'équipe parisienne, maintenant St-Polois, que les amateurs de football auront la bonne fortune de la posséder. Nombreux seront les sportifs des villes voisines qui effectueront le déplacement dimanche pour venir applaudir cette célèbre équipe.

A L'U.S. DE DOURGES

Au Stade du Pont, à 14 h. 30, aura lieu un grand match de football entre l'U.S.D. 1 et l'A.S. Frévent. Belle partie pour la poule d'accession en 2e division qui amènera la grande foule au terrain des sports.

LE STADE COMPIÈGNOIS A BÉTHUNE

Dimanche 9 Mai, il y aura foule au Jardin des Sports, à Béthune, où l'équipe 1 du Stade Béthunois recevra le Stade Compiègnois, champion de l'Oise 1920-1921-1923. Ce dernier club viendra au grand complet. Son « onze » comprend maints sélectionnés de la Ligue du Nord-Est, aussi les stadistes locaux devront en mettre un sérieux « coup » s'ils veulent résister honorablement à leurs valeureux adversaires.

DEMANDES DE MATCHES

Association Sportive de Sin-le-Noble demande matches pour tout le mois de Mai, pour les équipes 1A, 1B et 2e. Ecrire à M. Besançon, 33, rue de la Porte de fer, à Sin-le-Noble (Nord).

L'U.S. Rousies demande matches tous les dimanches du mois de Mai, sur son terrain ou terrain adverse S'adresser à M. Victor Pourrier, 6, rue de la Berlandière, à Rousies

MATCH DE BIENFAISANCE A FIVES LE JOUR DE L'ASCENSION

Le Jeudi 13 Mai, fêtes de l'Ascension, se disputera au terrain Virnot, à Fives, le match des « Hommes Mariés et Célibataires ». Les sportsmen fivois et de Moulins-Lille se souviennent que chaque année cette rencontre a lieu au profit des soldats de Moulins-Lille.

Cette fois, le choc s'annonce sérieux et nous verrons en présence des footballers de qualité, tels que Vandeputte, Wacquez, Deschamps pour les « Célibataires » et Verhaghe, Hélin, Vantroost et Lecat pour les « Mariés ». Aussi nous ne doutons que les sportsmen se pressent nombreux au terrain du Sporting Club Fivois.

UN TOURNOI AU F.C. DE MARQUETTE LE JEUDI 13 MAI

Le Football Club de Marquette organise pour le Jeudi 13 Mai et dimanche suivant, un tournoi de juniors doté d'une superbe coupe en métal argenté (Coupe Bernard frères).

Entre les juniors de l'Association Sportive d'Hellemmes, l'Union Sportive tourquennoise (JB) l'Union Sportive des Cheminots d'Hellemmes et le Football Club de Marquette.

Entraînement tous les mercredis pour les Juniors et Minimes au stade de 18 à 20 heures, sous la direction de MM. Van Damme et Lefebvre.

CYCLISME

AU VÉLODROME FRANCIS A PLERS-BREUCQ
Jeudi 13 Mai, à 15 heures

La direction a élaboré un programme de premier ordre à l'occasion des fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte. Voici d'abord celui du Jeudi 13 Mai :

1. Grand Prix de l'Ascension, vitesse en 4, séries, repêchages, 3 demi-finales et poule finale en matches à 2.
2. Prix Lejeune, course-poursuite à l'Australienne, séries et finale sur 15 tours
3. Eliminatoire pour les non classés.
4. Grand Prix de l'Ascension, fond sur 30 kilos, individuels, avec 10 classements.

Les « as » suivants son tengagés : Norbert Locrnu et Fabien Depoint, les excellents comingmen parisiens ; Aubert Winsinques, le populaire roubaisien qui détient le record de l'heure à l'Américaine (avec Van Bever) au Vélodrome Francis ; Libert, 8e du Tour de Belgique ; les régionaux Watteau Albert, le digne élève de l'ancien champion des Flandres ; Leuridan, que nous n'avons pas en core eu l'occasion d'applaudir cette année; Herphelin, le vainqueur du Grand Prix de Lapuissière ; Lamoureux, de Wasquehal ; Lerique, de Lille et Deporter, de Tourcoing

Nous verrons encore du beau sport sur l'anneau du Breucq et la liste des engagés ainsi que le programme, sont faits pour contenter les plus difficiles.

Pour se rendre au Vélodrome Francis, prendre le Mongy Lille-Roubaix et descendre à la Planche-Epinoy, ou le tram F et descendre au Sart, le vélodrome est à 500 mètres.

Le vélodrome est ouvert tous les jours pour l'entraînement. Pour les courses de la Pentecôte (23-24 Mai) les inscriptions ne seront acceptées que jusqu'au 14 Mai, à 14 heures.

AU CYCLO-CLUB CAMBRÉSIEN

Dimanche 16 Mai, Grand Prix Cycliste de la Ville de Cambrai, sur le parcours de Cambrai, Douai, Lille et retour, 125 klm., organisé par le Cyclo Club Cambrésien, sous les règlements de l'U.V.F., course régionale ouverte à tous coureurs sauf les professionnels

Plus de 1.000 francs de prix sont affectés à cette course. Droit d'engagement : 3 francs. Dossards à 11 h. 30. Départ à 12 heures précises.

Pour tous renseignements et engagement, s'adresser au siège du C.C.C., Café des Sports, 3, Boulevard Faidherbe, à Cambrai, à M. Pierson, secrétaire. Téléphone 424.

UN CRITÉRIUM INTER-CLUBS A LA BASSÉE

L'Etoile Cyclo Pédestre Bassséenne organise pour la première fois le lundi de la Pentecôte (24 Mai), une épreuve dite : Critérium Cycliste Inter-Clubs du Nord de la France.

Cette épreuve qui se disputera sous les règlements de l'Union Vélocipédique de France, est régionale, ouverte à tous les licenciés de l'U.V.F., de 3e et 4e catégories et débutants, de la région du Nord de la France (c'est-à-dire des Départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne, des Ardennes) et aux coureurs étrangers munis de leur licence, visée du Comité Départemental de l'U.V.F. des Départements susnommés

Le parcours de l'épreuve du Critérium Cycliste Inter-Clubs est de 100 klm. environ.

La liste des prix qui pourra être augmentée, est ainsi établie : au 1er 250 fr ; au 2e 175 ; au 3e 125, au 4e 90 ; au 5e 65 ; au 6e 50 ; au 7e 40 ; au 8e 35 ; au 9e 30 ; au 10e 25 ; au 11e 20 ; au 12e 15 ; au 13e 15 ; au 14e 10 ; au 15e 10 fr. etc...

Un challenge sera attribué définitivement au club dont quatre coureurs classés à l'arrivée totaliseront le moins de points.

Pour tous renseignements et l'envoi des engagements, s'adresser au siège de l'E.C.P.B., M. Torque Louis, Commissaire sportif, rue des Héronvals, La Bassée (Nord).

AUX « BOIS-BLANCS » A LILLE

Dimanche 30 Mai, grande course cycliste pour débutants, organisée par le Comité des Fêtes du Quartier, 300 francs de prix, un objet sera offert par les Cycles OLGA, au club ayant le plus de coureurs Engagements 3 francs. Les inscriptions seront reçues chez Forestier-Labbe, Café Belle-Vue et chez Désiré Versluys, Agent des cycles OLGA, rue Canrobert, Lille.

AU CYCLO CLUB RONCHINOIS

Le Cyclo Club Ronchinois, siège chez Ach. Thibaut, organise pour le dimanche 6 juin, un grand carrousel cycliste doté de 250 fr. de prix : 1er 70 fr. ; 2e 50 fr., etc....

Avis donc aux amateurs !

UNE BELLE ÉPREUVE A ESCAUDAIN

Dimanche 23 Mai, grande course cycliste 60 klm. réservée aux 4e catégorie et débutants, sous les règlements de l'U.V.F. De nombreux prix récompenseront les vainqueurs. Le départ sera donné à midi. Les engagements sont reçus chez Lucas Octave, « Cycles », 48, route de Douai-Escaudain. Mise 3 fr. 50, dossard compris.

JEU DE BALLE

A ORCHIES

L'ouverture de la saison ballante de 1926 aura lieu sur le ballodrome de la Grand'Place d'Orchies, le dimanche 9 mai 1926, à 14 heures, par une lutte de deuxième simple, entre les équipes de Rengy et d'Orchies.

PELOTE BALLE

A BILLY-MONTIGNY

Voici les résultats des tuffes du 2 mai, à Billy-Montigny :

Avion-sous-Lens bat Billy-Montigny par 8 jeux 39 quinze à 3 jeux 24 quinze.

Joueurs à signaler : Simoulin, Ruol (livrée) ; Deruelle, Rolland (rechas).

Noyelles-Godault bat Billy-Montigny par 8 jeux 42 quinze à 7 jeux 41 quinze.

Joueurs à signaler : Rolland, Michel Victor (livrée) ; Gabriel Danaut, Vandesavelle (rechas).

BOXE

LA CRÉATION D'UNE ACADÉMIE DE BOXE A MAUBEUGE

Une Académie de Boxe vient d'être créée à Maubeuge et il semble que les efforts des dirigeants de cette organisation qui déploient une grande activité doivent être fertiles.

La première séance de boxe se déroulera en matinée le dimanche 13 juin au Théâtre Municipal, sous les réglements de la Fédération Française de Boxe.

Les organisateurs ont formé le projet de faire défiler à Maubeuge les meilleurs boxeurs régionaux, parisiens et étrangers

Des engagements importants sont déjà acquis, mais le sélirgeants de l'Académie seront heureux d'accueillir les boxeurs régionaux et parisiens qui désireraient combattre lors de la première séance et des séances à venir Ceux-ci peuvent adresser leur demande avec tous renseignements concernant leur carrière pugilistique à M. le Directeur de l'Académie de Boxe, café du Cygne, à Maubeuge (Nord).

QUI VEUT MATCHER ?

Cuvillon Désiré, professionnel, 66 k. ; Leroy Georges, amateur, 70 k. ; Dussart Androclès, amateur, 62 k ; Gengembre Désiré, id., 48 k. ; Desprez Gilbert, id. 45 k. ; Hugot Paul, id. 43 k. ; Splingard Gaston, id. 37 k.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Cuvillon, 19, Place Gambetta, Carvin (Pas-de-Calais).

COURSE A PIED

A LA JEUNESSE SPORTIVE D'OIGNIES

La J.S.O. fera courrir jeudi 13 mai (Ascension), son championnat de demi-fond sur le parcours (départ de chez Onckelet, rue du Moulin, rue Emile Zola, gare de Libercourt, Guarguelles, La Chapelle, Fosse N. 1, l'Empire, arrivée au siège, rue du Moulin. Le départ sera donné à 15 heures précises.

ATHLETISME

AU SPORTING CLUB FIVOIS

Le Sporting Club Fivois participera cette année à toutes les épreuves organisées par la Ligue du Nord d'Athlétisme. A cet effet, les séances d'entraînement commenceront, terrain Virnot, à partir du 9 Mai.

Elles auront lieu le Dimanche de 8 à 10 heures, jusqu'au 31 mai et de 8 à 11 h. à partir du 1er juin. Le mercredi et le vendredi, de 18 à 20 h. 30.

Les jeunes gens désirant pratiquer l'athlétisme pourront se faire inscrire au siège, chez Delgutte, 129, rue Pierre Legrand, ou chez Lefebvre, rue des Montagnards, à Fives

L'ENTRAINEMENT A L'OLYMPIQUE LILLOIS

Pendant la belle saison, les fervents de l'Athlétisme vont pouvoir s'adonner de nouveau à leur sport favori.

Séances d'entraînement : les dimanches à 9 h. ; les mardis et jeudis à 18 h 30.

Les jeunes gens désirant pratiquer l'Athlétisme, sont priés de s'adresser à M. Noquet, 33, rue de Puébla ou au Stade Militaire aux heures d'entraînement.

HIPPISME

Les réunions de Tourcoing des 8 et 9 Mai

Pour la première fois aura donc lieu à Tourcoing deux journées successives de courses : le samedi 8 et le dimanche 9 mai.

Il y a donc lieu de féliciter vivement les promoteurs de cette heureuse innovation qui, souhaitons-le, sera suivie par les commissions des villes voisines.

Les turfistes qui font semaine anglaise ne peuvent que se réjouir et avec eux les propriétaires de chevaux dont les frais seront de ce fait allégés. En effet les propriétaires n'effectueront ainsi qu'un seul transport au lieu des deux de l'ancienne formule puisque les courses se feraient alors à plusieurs semaines d'intervalle.

Amateurs, rendez-vous donc à Tourcoing samedi, à 2 heures précises.

LES COURSES DE LILLE DU 13 MAI

Engagements clos le 4 Mai, à 16 heures

1er Prix du Gouvernement. — (Trot monté. 5.000 fr., 2.200 mètres) :

Allégro, à O. Gyselinck ; Belle Poule et Violette à P. Dassonville ; Charivari, à A. Demarcq ; Ieux-Pin, à V. Devreese ; Vazidon, à J. Vallois ; Viseuse, à A. Labalette ; Antinéa III, à P. Peirsegaele père ; *Parisette, à E. Hette.*

9 engagements.

Prix de Lambersart. — (International attelé, 15.000 fr., 2.400 mètres :

Harry Harvester, à G. Van Antwerpen ; The Direction, à G. Hoste ; Rigodon, à A. de Wazières ; Urdax et Valeur, à P. Dassonville ; Usufruit, à O. Gyselinck ; Brage à F. Callaert ; Tienneval, à G. Beauvois ; Georges Watts, à A. Snoeck ; Réveuse II, à Th. Depreiter ; Thoutmées, ex-Titan, à L. Tacquet ; Wattage, à Hilaire Vanlandeghem; Ormondale, à Henri Vanlandeghem ; Mary Benton, à Ch. Martens.

14 engagements.

La Société des Courses de Lille offre, pour 1926, une prime de mille francs au premier cheval qui établira sur l'Hippodrome du Bois de la Deûle, un record de vitesse égal ou supérieur à 1' 25" sans fraction. Cette prime sera portée à 2.000 fr. si ledit cheval est né et élevé en France. A titre d'indication, le record de l'Hippodrome est actuellement détenu par « The Direction » en 1' 25" 7/10.

COURSES A LE TREMBLAY

—1re COURSE. — 1. Veillantif, M. Allemand, g. 85.50 ; p. 19.30. — 2. Gratertu, R. Luquet, p. 16.50. — 3. Royal Danseur, Semblat, p. 19.00.

2e COURSE. — 1. Le Rocher II, Castaing, g. 49.00 ; p. 15.50. — 2. Comerita, Coughtrey, p. 14.50. — 3. Koll Kolo, Férat, p. 20.00.

3e COURSE. — 1. Inaudi, O'Neill, g. 11.50 ; p. 12.00. — 2. Cassard, Garner, p. 24.00.

4e COURSE — 1. Labourse II, Esling, g. 124.50 ; p. 42.50. — 2 Elide, Lister, p. 31.50. — 3. Jornicoton, Bouillon, p. 35.00.

5e COURSE. — 1. Jazzband, Rabbe, g. 70.00 ; p. 23.00. — 2 Dureté, Garner, p. 43.00. — 3. Erofite, Mac Gée, p. 17.50.

6e COURSE. — 1. Mont Bernina, Mac Gée, g. 45.00 ; p. 22.00. — 2. Ramoneur II, O'Neill, p. 16.00.

LA LANGUE RUSSE AUX EXAMENS DU BACCALAURÉAT

Aux termes d'un arrêté du ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, en date du 1er mai 1926 ; les Facultés des Sciences et des Lettres des Universités de Lille examineront pendant les sessions de 1926 les candidats au baccalauréat de l'enseignement secondaire qui désireraient subir l'épreuve de langue vivante étrangère sur la langue russe.

T. S. F.

RADIO-PARIS, 6. — 12 h. 30 : Marche montmartroise ; Mimosa, valse ; Sérénade, solo de violon ; Luogi, romance italienne ; Simple idylle, pissicati ; Sarabande grave- solo de violoncelle ; Why Didnt you speak to me : Lohengrin, trio ; Capricio, solo de flûte ; The fairies ; Nocturne, solo de violon ; Garrotin Gitano ; Canzone, solo de violoncelle ; Interlude ; Douce veillée berceuse ; Fragments de l'opérette ; La Victoire de Samothrace. — 16 h. 45: L'heure enfantine. — 20 h. : Espéranto et comptabilité. — 20 h. 30 : Concert.

LONDRES. — 13 h. à 14 h. : Nouveaux disques de gramophone. — 14 h. 30 : Festival musical. — 15 h., 15 : Pièces écoles : Les héroïnes de Shakespeare. — 16 h. 15 : Concert. — 17 h. 15 : Pour les enfants : histoires. — 22 h. : Récital de piano : Etudes de concert N. 3 en ré bémol majeur (Liszt) : Rondo de lutins (Liszt) ; Soirée de Vienne (Schubert-Liszt), etc. — 22 h. 30 à 24 h. : Musique de danse.

DAVENTRY. — 11 à 13 heures : Quatuor Radio avec soprano, barytion et violon. — 13 à 24 heures : Programme de Londres.

BELGIQUE. — 17 h. : Concert pour les enfants : Marche enfantine ; Chérubin ; Sur les chevaux de bois ; a) Seul ; b) Par le petit doigt. 20 heures : Concert. — 21 h. 15 : Soirée de danses.

Etude de Me J. GODRON, avoué, docteur en droit, demeurant à Lille, 103 bis, boulevard de la Liberté.

D'un jugement rendu par le Tribunal de première instance séant à Lille (Nord), jugeant correctionnellement, en date du 3 Février 1926, enregistré.

Entre la Compagnie Continentale du Gaz, partie civile, et Monsieur HAUSSY Edmons-Joseph, quarante-sept ans, cabaretier, demeurant à Lille, 14, rue Jean-Roisin.

Prévenu de vol.

Il a été extrait ce qui suit...

Attendu qu'il résulte de l'information et des débats la preuve que HAUSSY Edmond a dans le courant de l'année 1925 à Lille, en tous cas depuis moins de 3 ans, soustrait frauduleusement une certaine quantité de courant électrique au préjudice de la Compagnie Continentale du Gaz.

Le Tribunal déclare HAUSSY Edmond, coupable de vol avec circonstances atténuantes.

En conséquence le condamne par corps à une amende de 500 fr. et en outre aux frais liquidés à 173 francs.

Fixe la durée de la contrainte à un an.

Et statuant sur les conclusions de la partie civile...

Le Tribunal condamne HAUSSY par corps à payer à la Compagnie Continentale du Gaz à titre de dommages-intérêts la somme de 2.000 fr.

Autorise, en outre la Compagnie Continentale du Gaz à faire publier dans cinq journaux à son choix, le présent jugement aux frais du condamné sans toutefois que le coût de chaque insertion puisse excéder 200 francs.

Fixe de ce chef la durée de la contrainte par corps au minimum.

Fait et prononcé à l'audience publique le 3 février 1926.

Pour extrait : (Signé) GODRON.

24.227

Bulletin Economique

PARIS, (Halles Centrales), 4. — Cours moyens. — **Viandes.** — Bœufs, derrière 1re qualité 11.30 ; bavette 5.50 ; moutons carrés parés 14 ; épaules 1re qualité 10.30 ; gigot 1re qualité 15 fr. ; 2e, 13 fr. ; veaux pans et cuisseaux 12.50 ; base complète 9.20 ; porcs longe et filet 14.50.

Beurre. — Centrifuge Normandie 13.80 ; Bretagne 14.60 ; Charente et Poitou 14 ; Touraine 13.80 ; marchands Normandie 13.80 ; Bretagne 13 ; Centre 12 ; divers 12.

Œufs. — Normandie extra 570 ; Bretagne choix 550 ; Touraine choix 560 ; Poitou 550 ; Auvergne 500 ; Midi 510.

Volailles. — Lapins du Gâtinais 11.40 ; autres catégories 11.25 ; lapins vivants 6.60 ; pigeons gros 13 ; petits 5 ; poulets de Bresse 27.50 ; poulets ordinaires 19.25 ; pintades 27 fr.

Poissons. — Barbues 10 fr. ; carrelets 2.50 ; colins décapités 8.75 ; dorades 5 fr. ; homards vivants 20 ; langoustes 38 ; maquereaux 3 ; merlans 6 ; raies 2 ; soles 16 ; turbots 10 ; goujons 13 ; saumons 35 ; truites de rivière 26 fr.

PARIS, (Bourse du Commerce), 5. — **Sucres.** — Courant 264, 264.50, 265, 265.50 ; juin 267.50, 268 ; juillet 270, 270.25, 271 ; août 274, 274.55, 275, 275.50 ; septembre 273, 273.50 ; 3 d'octobre 259.50, 260, 259.50 ; 3 de novembre 260. Tous payés. Tendance ferme.

LE HAVRE, 5. — Clôture. — **Cafés.** — Tendance ferme ; ventes 2500 sacs. — Mai 766, juin 762, juillet 750.50, août 744.50, septembre 734, octobre 721, novembre 712.25, décembre 706.75, janvier 699.25, février 687.75, mars 682.50, avril 680.50.

MARCHES DE LA RÉGION

Beurre. — Valenciennes 15 à 16 le kilo ; Caudry 16 ; Bruay-en-Artois 14 à 15 ; Béthune 12 à 14.

Œufs. — Valenciennes 0.50 et 0.5 pièce ; Caudry 5.40 la douzaine ; Bruay-en-Artois 13 les 20 ; Béthune 13 à 14.

Pommes de terre. — Valenciennes 0.55 à 0.75 le kilo ; Caudry 0.75 ; Bruay 12 à 25 ; Béthune 0.60.

Volailles. — Poulets : Valenciennes 20 à 30 pièce ; Caudry 25 à 30 ; Bruay 12 à 25 ; Béthune 25 à la couple.

LILLE, (Halles Centrales). — Cours moyen des vites en gros à la date du 5 mai 1926.

Volailles et gibiers. — Lapin dépouillé 12.50 à 15 le kilo ; poule 12 à 22 ; poulet 25 à 30 ; canard 11 à 13.

Beurre et œufs. — Beurre des Flandres 16 à le kilo ; œufs des Flandres 60 le cent.

Fromages. — Marolles 7 pièce ; Camembert marque 3 à 3.10 ; ordinaire 2 à 2.25 ; Brie 7 à 8 kilo ; Bruyère 14 à 16 ; Port Salut 9 à 9.50 Hollande 8 à 17 ; Roquefort véritable 15.50 ; B d'Auvergne 13 à 14 ; Fermier des Flandres 9.5 Pont l'Evêque 4 fr. pièce.

Fruits et primeurs. — Oranges 2.40 à 3.20 le kilo citrons 30 à 40 le cent ; bananes 0.70 pièce ; pommes 1 à 2 le kilo ; cerises 3 à 4.50 ; pommes de terre nouvelles 160 à 170 les 100 kilos ; carottes nouvelles 325 les 100 kilos.

Légumes secs. — Lingots 300 les 100 kilos ; chevriers verts 330 à 340 ; flageolets blancs 240 à 250.

Légumes. — Betteraves rouges cuites 1.50 le kilo ; alis 4 à 6 ; carottes vieilles 180 les 100 kilos tomates 4 le kilo ; choux verts nouveaux 8 à 15 douzaine ; choux-fleurs 37 à 38 ; cresson les bonnes 4 à 6 ; le kilo 2 ; épinards 1.25 à 1.75 oignons 150 à 170 les 100 kilos ; échalottes nouvelles 0.30 à 0.40 le faisceau ; poireilla 1.50 à 2 le kilo ; poirea